FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité DE ROUBAIX-TOURCOING

Mercredi 28 Juin 1922

LE NUMERO 15 CENTIMES

LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Le projet de loi sur le recrutement de l'armée est en pleine discussion. Une loi de cette envergure nécessite un examen approfondi, mais il est triste de constater qu'à notre époque, nous sommes encore contraints de faire reposer la civilisation tout entière sur la force brutale.

Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cet article, exposer en détails la solution présentée par notre Parti. Contentons-nous de passer en revue les différents votes de la Chambre, relatifs à la loi de recrutement.

Gouvernement, commission et rapporteur se sont mis d'accord pour présenter au Parlement un projet prévoyant dix-huit mois de service actif, pour tous. Dans l'esprit de ses auteurs, aucune dérogation ne devait être apportée à ce principe affirmé dans l'article 2.

Aussitôt ce projet connu, ce fut une pluie d'amendements et de contre-projets. Parmi ces derniers, le contre-projet socialiste prévoyait huit mois de service actif, mais, il subit l'assaut de tout le bloc devant lequel Paul-Boncour se dressa crânement, heureux de reprendre l'argumentation de Jaurès renforcée par l'expérience de la guerre.

D'autres propositions prévoyant douze mois de service, furent défendues avec une belle ardeur, mais subirent le même sort.

A une forte majorité, le principe des dix-huit mois était admis et tous ensuite réclamèrent des dérogations.

Les uns voulaient favoriser les fils aînés de cinq enfants; d'autres, les aînés de quatre; d'autres encore accordaient leurs préférences aux enfants ou aux frères des victimes de la guerre, si bien qu'en acceptant tous ces amendements, nous serions arrivés au service d'un an pour tous et ainsi la majorité aurait accepté, par morceaux, ce qu'elle avait repoussé en bloc. Le ministre de la Guerre, sentant la Chambre lui échapper, jeta du lest en demandant le renvoi devant la commission, des amendements prévoyant des dérogations. Dans une séance suivante, commission et gouvernement revinrent en parfait accord pour admettre une dérogation unique en faveur des fils aînés de cinq enfants.

Cependant, la bataille reprit sur l'amendement de M. Patureau-Mirand, prévoyant douze mois pour les aînés de quatre enfants. Il fallut poser la question de confiance et finalement, après certaine manœuvre que M. André Lefèvre lui-même qualifia de frauduleuse et malhonnête, l'amendement était repoussé par 285 voix contre 268, soit par une majorité de 17 voix. Le lendemain, il y avait une dizaine de rectifications de vote, mais le résultat annoncé ne pouvant être modifié, il en ressort que l'amendement en faveur des familles de quatre enfants fut repoussé par une majorité inexistante.

Ce fut ensuite Rognon qui, au nom de notre Parti, demandait pour les fils de veuves, aînés d'une famille de quatre enfants, l'avantage accordé à l'aîné d'une famille de cinq enfants ayant leur père. Nouvelle discussion, peine perdue. Alors que dans le vote précédent il s'était trouvé 268 députés pour voter en faveur des familles de quatre enfants, il ne s'en trouve plus que 250, s'il s'agit des mêmes familles privées de leur père et l'amendement, cette fois, est repoussé par 313 voix contre 230, ce qui obligera le fils aîné d'une femme veuve avec quatre enfants et sans ressources, à faire dix-huit mois de service, tandis que le fils du millionnaire fera douze mois, s'il est l'aîné de cinq.

Vint ensuite l'amendement que nous avions déposé avec notre ami Deguise en faveur des jeunes gens de nos régions libérées, demandant, en raison du préjudice qui leur fut causé et du manque de main-d'œuvre, la libération immédiate des hommes de la classe 1920, encore sous les drapeaux, et le service d'un an pour les classes suivantes. Notre amendement obtenait péniblement 149 voix et un autre, immédiatement après, déposé par M. Brousse, en faveur des agriculteurs, en obtenait 222.

Mais, que pensez-vous de la proposition socialiste, présentée par Mistral, tendant au renvoi de la discussion de cette loi et demandant à la France de prendre l'initiative de la convocation d'une conférence internationale où serait proposé le Désarmement général et simultané ?

Il faudrait peut-être y ajouter une autre clause disant : « Les généraux et les fabricants de canons et de munitions de tous les pays seront écartés de cette conférence ».

Le jour où nous obtiendrions cela, nous serions bien près de la paix.

François LEFEBVRE,
Député du Nord.

Les Russes sont arrivés à la Conférence de La Haye

La Haye, 26 juin. — L'arrivée des délégués des Soviets a eu lieu à la gare de Scheveningen, sans incident, comme sans solennité.

A 14 heures, la locomotive, attelée à un wagon de première classe, pénétrait dans la petite station de Scheveningen.

MM. Litvinof, Kratinski, Sakalnikof et Pascal descendaient de voiture, accompagnés d'une douzaine de secrétaires, hommes et femmes chacun, y compris, M. Litvinoff, qui portait ses propres bagages.

Immédiatement entourés par les journalistes et les photographes, ils se dirigeaient à pied à leur hôtel, distant seulement de quelques mètres et dans lequel ils pénétraient par la petite porte donnant sur l'aile qui leur est réservée.

Bientôt, M. Litvinoff faisait dire qu'il recevrait la presse dans la soirée.

Les délégués des Soviets ont déjeuné en compagnie de M. Cachin et des représentants des partis communistes hollandais, anglais, allemand.

La question de savoir si le drapeau rouge serait hissé sur l'hôtel où sont descendus les délégués des Soviets, a été résolue de la façon la plus simple. Tous les pavillons de Scheveningen ont été abaissés; il est vrai que vent soufflait avec violence.

UN ACCIDENT D'AUTO A BERLAIMONT

Un Ecclésiastique a été carbonisé

C'est le vicaire général de l'archevêque de Cambrai et celui-ci est légèrement blessé

Avesnes, 26 juin. — Un grave accident d'automobile s'est produit hier après-midi, à 15 heures.

Lautomobile de Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, a capoté par suite de l'éclatement d'un pneu et a pris feu dans la forêt de Mormal, près de Berlaimont, au lieu dit « La Noire Tête ».

Un mort et trois blessés

M. Cateau, vicaire général, a été complètement carbonisé.

Mgr Chollet et le chanoine Vercollier, qui conduisait la voiture, ainsi qu'un valet de pied, Gaston Lhomont, ont reçu des blessures sans gravité.

Ils ont été ramenés à Cambrai.

L'état des blessés est satisfaisant

Cambrai, 26 juin. — On donne ce matin, à l'Archevêché les renseignements suivants sur l'état des victimes de l'accident d'automobile qui s'est produit hier.

Mgr Chollet, quelques contusions sans gravité, état très satisfaisant, moral très bon. Le chanoine Vercollier, qui conduisait l'automobile, quelques contusions sans gravité, quelques brûlures, état très satisfaisant.

Un valet de pied, qui était aussi dans la voiture, a reçu aux pieds quelques brûlures.

Les trois blessés sont soignés à l'Archevêché.

Le Vicaire Général a dû être tué sur le coup

Il fut impossible aux rares témoins de l'accident de porter secours au vicaire général, qui brûlait comme une torche.

L'auto et le cadavre brûlèrent pendant plus de deux heures.

Les autos qui passèrent à ce moment s'arrêtèrent et les voyageurs s'empressèrent autour des blessés, qu'ils conduisirent dans une maison de Fouquereuil, où ils furent soignés.

Quand l'incendie fut éteint, on ne retrouva du vicaire général que quelques fragments d'os.

Les témoins n'ayant entendu aucune plainte, on croit que le vicaire général a été tué sur le coup.

Le chanoine Catteau était né en 1861, à Bousbecques.

L'automobile, complètement détruite, avait une valeur de 35.000 francs.

Comme les ecclésiastiques étaient en tournée de Confirmation, la voiture transportait également des objets du culte, qui furent détruits.

Le drame causé par un agent de police

Un des ouvriers qui en fut victime est mort à l'hôpital

Paris, 26 juin. — C'est dans un débit situé à l'angle du boulevard Blanqui et de la rue de la Glacière que prit naissance, dans la nuit de samedi à dimanche, la bagarre au cours de laquelle un jeune gardien de la paix, se croyant menacé, tira plusieurs coups de revolver, blessant deux personnes, dont l'une mortellement.

La tenancière du débit en question a donné la version suivante de ce que fut le début de ce pénible incident :

« Deux agents, dit-elle, étaient de service la nuit dernière près du kiosque Vigie, à proximité de mon établissement. Vers une heure du matin, l'un d'eux, le gardien Edmond Menu, 22 ans, du XIII[e] arrondissement, vint me demander de lui donner à boire. Je le servis. Il me pria de lui faire crédit et partit rejoindre son collègue.

» Quelques instants après, une dizaine de jeunes gens étaient en train de consommer, lorsque l'agent Menu, entrant de nouveau, se mit à boire avec eux. Un dernier client survint qui fut la cause involontaire de la bagarre. Les consommateurs le prirent pour un inspecteur de la sûreté. Aussitôt, ils prévinrent l'agent Menu qui, étant en défaut, sortit précipitamment du café.

» Dehors, il rencontra une femme qui attendait sur le trottoir. L'a-t-il insultée ? Je ne sais, c'est, dit-on, ce qui aurait provoqué la bagarre. J'ignore la suite, car j'ai aussitôt fermé mon débit ».

On a pu retrouver la femme qu'aurait insultée l'agent Menu, Mme Marcelle Hérain, demeurant 75, rue Clisson, amie du dernier consommateur, M. Lécuyer, celui qui passa pour un inspecteur de la sûreté.

Insultée par l'agent, déclare-t-elle, les clients du débit sortirent tous et nous entourèrent, et la bagarre commença.

Mme Hérain n'a pu préciser dans quelles conditions se fit cette bagarre, car elle s'enfuit avec M Lécuyer. Apercevant dans leur fuite une voiture d'ambulance, ils lui demandèrent protection. La voiture stoppa. Un homme en descendit et se mit à marcher aux côtés de M. Lécuyer et de Mme Hérain.

Mais, quelques secondes après, le groupe était rejoint par les compagnons de l'agent Menu.

Une fois encore, M. Lécuyer et Mme Hérain tentèrent de se dégager, mais se heurtèrent à d'autres agents, accourus sur les lieux. Ils leur crièrent qu'on assommait un de leurs collègues et s'enfuirent à nouveau. Au même moment, leur compagnon, frappé à coups de poing, roulait à terre. C'est alors que surgirent les gardiens Fougère et Garron, du 13[e] arrondissement. La mêlée devint générale.

L'agent Garron, ignorant tout ce qui se passait, tira un coup de revolver en l'air, tandis que son collègue Goujon faisait feu à quatre reprises. Des cris de douleur répondirent aux détonations, deux hommes venaient de s'écrouler, atteints par les projectiles de l'agent Goujon qui, âgé de 22 ans, avait fait feu sans raison.

Les gardiens s'empressèrent alors auprès des victimes et les transportèrent à Cochin, où l'on put établir leur identité : M. Francis Bouchet, 23 ans, charron, demeurant 1[er], boulevard Blanqui, atteint d'une balle dans la tête, et M. Henri Arrous, 31 ans, maréchal-ferrant, demeurant 87, rue de Paris, à Ivry, la poitrine traversée d'une balle.

Malgré les efforts des chirurgiens, M. Bouchet a succombé hier matin.

Quant à l'agent Menu, dont l'état d'ivresse a été constaté, il a été suspendu de ses fonctions en attendant une décision ultérieure.

L'art d'être grand'mère

Londres, 25 juin. — On mande de Melbourne au « Times » :

Mme Mary Ann Mobbs, nonagénaire, habitant Carlingford, dans la Nouvelle Galle du Sud,compte actuellement douze fils ou filles, 71 petits-fils et la quatrième génération se compose déjà de vingt-neuf membres.

De graves incidents se déroulent en Tunisie

Les indigènes ne veulent plus voir les Juifs chez eux

Zedzis (Tunisie), 26 juin. — De graves incidents ont eu lieu à Djerda, à la suite d'une campagne ayant pour but de faire partir les industriels français installés dans le Sud-Algérien depuis plus de vingt ans. Des indigènes ont coulé un canot automobile, brisé des moteurs et empêchent actuellement tout travail. Des incidents plus graves sont à craindre entre les juifs et les indigènes.Ceux-ci,à la suite d'une prédication faite à la Mosquée, veulent s'opposer par la force à l'entrée dans leurs villages des marchands ambulants et artisans juifs, malgré des coutumes séculaires.

Un crime de voleurs en gare du Bourget

Ils tuèrent un surveillant et expédièrent son cadavre

Paris, 26 juin. — Hier après-midi, vers 15 heures, on a trouvé dans un wagon à la station de la Plaine Saint-Denis le corps d'un individu qui paraissait avoir été assassiné.

Dans le compartiment, des traces sanglantes ont été relevées.

Les premières constatations ont été faites par le commissaire spécial de la gare du Nord.

L'enquête faite par M. Faralicq, commissaire de police à la direction de la police judiciaire, a établi que la victime était un employé des chemins de fer, qui a dû être attaqué hier, entre 9 heurss du matin et 2 heures de l'après-midi, par des individus en train de voler des marchandises en gare du Bourget-Triage.

Bled, qui était surveillant de ronde à cette gare, a été frappé, croit-on, avec une hachette, ensuite jeté dans le wagon, qui est arrivé l'après-midi, à 15 heures, à la gare de Plaine-St-Denis.

On a pu établir que ce wagon était déplombé au départ du Bourget, car un employé l'a replombé, sans s'inquiéter du contenu du wagon, alors que le train commençait à rouler.

Bled, qui habite, 2, rue de Guingand, à Levallois, et qui avait été transporté à l'hôpital Lariboisière, est décédé hier soir, à 22 heures

Trois assassins vont être guillotinés

Paris, 26 juin. — Le Président de la République vient de rejeter le recours en grâce formé par le nommé Dietrich, qui a été condamné à mort par la cour d'assises de la Haute-Marne, pour assassinat et viol.

Le recours en grâce formé par Schneider et Flaesch, condamnés à mort par la cour d'assises de la Moselle, pour assassinat et vol a été également rejeté par le chef de l'Etat.

L'UN EST UN SATYRE

Louvrier électricien Joseph Dietrich, dont le Président de la République vient de rejeter le recours en grâce, a été condamné à mort, le 27 mars dernier, par la cour d'assises de Chaumont (Haute-Marne), pour avor violé et assassiné une jeune fille de 15 ans, Mlle Jeanne Graillot, de Chanconay.

LES AUTRES SONT DES VOLEURS

Frédéric-Guillaume Schneider, âgé de 23 ans, originaire de Bedange, et François Flaesch, âgé de 23 ans, originaire de Souts-les-Bans, ont été condamnés à mort par la cour d'assises de la Moselle, le 18 mars dernier. Le 13 juillet 1921, ils assassinèrent, à son domicile, à Redange, un vieillard, M. Michel Krantz et quelques jours après, le 29 juillet 1921, ils avaient guetté le caissier des usines de Redange, M. Schelsser, qui regagnait son domicile, à Esch, dans le grand duché de Luxembourg. Ils croyaient M. Schlesser en possession d'une forte somme et voulaient lui ravir la clef du coffre-fort de l'usine. Ils l'assommèrent d'un coup de bâton. Sur leur victime, ils trouvèrent une montre en or avec sa chaîne, deux francs, et les clefs qu'ils convoitaient.

Aux Annamites tombés pendant la Guerre

L'empereur Khaï Dinh est venu apporter du fond de l'Orient le salut de la Mère Patrie

L'empereur Khaï Dinh s'est rendu hier à l'Institut National d'Agronomie Coloniale, à Nogent-sur-Marne, en compagnie du prince héritier d'Annam, de M. Sarraut, Maurice Long et Berthoulat. Le souverain a été reçu par le directeur de l'Institut, M. Piu-d'homme.

Le 6me dragon et le 23me régiment d'infanterie coloniale, ont rendu les honneurs.

L'empereur Khaï Dinh, a déposé une palme au pied du monument des « soldats coloniaux. »

L'EMPEREUR KHAI DINH SUR SON TRONE *(Photo Branger)*

Après être entré dans la pagode et fait les dévotions rituelles, Khaï Dinh a signé le livre d'or de l'Institut. Il a ensuite déposé une palme sur le monument aux « Indo-Chinois chrétiens,» morts pour la France.

L'empereur et sa suite ont regagné Paris en auto. Khaï Dinh, quittera aujourd'hui la France.

UNE VISITE MINISTERIELLE A LILLE

Inauguration d'Ecoles Pratiques

M. Gaston Vidal a proclamé la nécessité de la législation de Chambres de Métiers

M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, accompagné de M. Labbé, directeur de l'Enseignement technique, est venu hier à Lille, pour inaugurer officiellement l'Ecole pratique des jeunes filles, les agrandissements de l'Ecole professionnelle Baggio et présider au XXe anniversaire de l'Amicale des Anciens Elèves de cette école pratique d'industrie.

A 11 heures 10, exactement, le train ministériel entrait en gare. Sur les quais, M. Gaston Vidal était reçu par M. Naudin, préfet du Nord; MM. Delory, maire de Lille; Saint-Venant, adjoint; le sénateur Debierre, G. Lyon, recteur de l'Université; Capra, directeur de l'enseignement primaire; Contençin, chef de cabinet du préfet; Grimprez, ingénieur en chef du département; Bonnet, ingénieur départemental; Masson, adjoint; Thalamas, Canno, président de l'Amicale Baggio; Wachmar, président de la Fédération des Gymnastes de France; Boyaval, directeur de la culture physique à Lille; Bertrand, directeur de l'École Baggio; Playes, directeur du Bureau de bienfaisance; Wiart, directeur du Syndicat de l'Ameublement; Wicart, secrétaire; Planque, secrétaire général de la mairie; Richelmi, Stahl, etc..., Quelques mots de bienvenue, et, tout amicalement, on se rend rue de Thionville, où a lieu l'inauguration officielle de l'Ecole pratique de jeunes filles.

A l'Ecole Pratique de jeunes filles

A 11 heures 20, Mlle Fauché, directrice de l'école, reçoit, sous le joli péristyle, M. G. Vidal et sa suite, leur fait les honneurs de l'établissement et présente, au cours de la visite, le personnel et les travaux des élèves.

Tour à tour, le sous-secrétaire d'Etat visite les sections de lingerie, broderie, s'informe si on fait de la dentelle, passe par la salle à manger, admire les menus composés, mieux encore, dessinés par les élèves. Il visite aussi la cuisine, — où se trouvent des mets préparés par les élèves des cours ménagers, qui établissent également le prix de revient de ces mets, — la salle-école de dactylo, — M. le ministre est partisan de n'apprendre à dactylographier aux élèves qu'au cours de la troisième année de fréquentation de l'école, et après leur avoir appris la sténo, — etc...

On revient dans le salon d'honneur!... Saint-Venant dit les efforts de l'administration municipale pour mettre au point cette école importante qui compte maintenant 120 élèves, au lieu de 30 en 1919.

Mlle Fauché, directrice, en dit le but : « Former des employées, des ouvrières, qui soient aussi de bonnes épouses et de bonnes mères de famille. La vie est une œuvre de choix et d'amour, telle sera notre œuvre au point de vue social ».

Mlle Fauché termine en remerciant M. Vidal de l'intérêt qu'il porte à cette œuvre, et Saint-Venant et M. Bonnet, de leur dévouement à cette noble cause.

A l'admirable effort réalisé, M. G. Vidal rend justice. Il déclare attacher une grande importance à l'enseignement ménager.

Quelques décorations

Le sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique distribue ensuite toute une série de décorations.

Sont décorés de la rosette d'Officier d'Académie : MM. Durand, Lecouffe, Romain; Officiers de l'Instruction publique : MM. Boulanger, Taillet ; palmes académiques : MM. Dupont, Fanyar, Jouvenel, Lallis, Declercq, Larmusiau.

Rapidement, on prend les vins d'honneur, à la prospérité de l'Ecole pratique de jeunes filles, et, en route pour l'Ecole Baggio.

Les nouvelles installations de l'Ecole Baggio

C'est une grande école de travail que l'Ecole Baggio, une école où, depuis un certain temps déjà, on forme d'excellents ouvriers et techniciens.

A l'arrivée du ministre, la Symphonie de l'Ecole, massée dans la cour, joue la « Marseillaise ». Sous la conduite de M. Bertrand, directeur, M. G. Vidal visite les ateliers de mécanique, le laboratoire d'électricité, les ateliers de lithographie et les diverses autres installations de l'école.

Saint-Venant fait l'éloge des professeurs de l'Ecole Baggio, de M. Bertrand, directeur, de M. Rouillet, président de l'Amicale, à qui les anciens élèves viennent d'offrir un bronze d'art. De tous, il vante le dévouement.

M. Bertrand, au nom de l'école entière, dit combien cette visite honore cette école, actuellement en plein labeur et période d'évolution. Il précise tout son attachement à la grande cause de l'Enseignement technique qui contribuera à la prospérité de la France de l'avenir.

M. G. Vidal répond : « Cette courte visite me permet de constater une fois encore l'utilité et la valeur de votre enseignement. L'Ecole Baggio est au premier rang des écoles pratiques d'industrie de France. Des ouvriers, des contremaîtres de valeur, des techniciens éprouvés n'ont cessé d'en sortir depuis sa fondation. Continuez dans cette voie, vous travaillez pour la grandeur du pays ».

Signalons aussi que Louis Masson, adjoint, directeur des cours professionnels du Syndicat des Typos et Imprimeurs de Lille, et une délégation importante, assistaient à cette visite, de même qu'à la réception à la gare et au banquet de l'Amicale.

Les cours d'Ameublement

Rue des Sarrazins, on inaugure ensuite l'annexe de l'Ecole Baggio, comprenant les cours d'apprentissage de l'ameublement.

M. Wiart, secrétaire du Syndicat, dit avec chaleur les efforts très louables du Syndicat patronal de l'Ameublement, qui, d'accord avec le Syndicat ouvrier, s'attache à résoudre la crise de l'apprentissage dans l'ameublement. L'œuvre a été commencée pendant la guerre par M. Wicart, et continuée depuis, malgré de nombreuses difficultés, qui ont été vaincues. Il y a maintenant ici, 85 élèves. Le but est d'en faire de bons ouvriers manuels non spécialisés. On leur donne une éducation artistique, manuelle, générale, d'ensemble. Pour mener à bien cette tâche, il faut faire fi des égoïsmes et n'envisager que le bien général. Pour le relèvement économique de notre pays, M. Wiart désire l'application de la loi Astier, avec toutes les modifications de circonstances qui apparaîtront nécessaires pour le bien de tous, s'il y a lieu.

M. G. Vidal enregistre publiquement comme bien « ce discours est un acte de courage, entrant ainsi ouvertement en lutte contre certains égoïsmes étroits. L'avenir de la France est ainsi dans la bonne volonté de tous. Le pays saura souscrire les sacrifices nécessaires à la rénovation de l'apprentissage ».

L'Orientation Professionnelle

Le cabinet d'orientation professionnelle est installé depuis quelques jours, dans des locaux avoisinants. Deux cent cinquante fiches ont déjà été établies, ce qui est fort beau. Cet office a pour but, comme on sait, de guider l'enfant vers une carrière, un métier auquel le prédisposent ses moyens physiques. C'est là une chose grave et particulièrement importante. Aussi, un docteur, M. Ducamp, est-il adjoint à l'établissement.

Une courte visite à l'école-laboratoire d'électricité, installée dans certains locaux de l'Ecole des Arts et Métiers, boulevard Louis-XIV, et dirigée par M. Swynghedauw, professeur à la Faculté des Sciences, et l'on se rend à l'hôtel Maréchal, où a lieu le banquet en l'honneur du XXe anniversaire de la fondation de l'Amicale Baggio.

Le Banquet de l'Amicale Baggio

Il eut lieu avec un éclat exceptionnel. M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, le présidait, ayant Delory, maire de Lille, à sa droite; M. Canno, directeur de l'Amicale Baggio, à sa gauche. A la table d'honneur se trouvaient, à droite du ministre, MM. Labbé, Naudin, préfet; G. Lyon, Capra à gauche, MM. Saint-Venant, Debierre, Thalamas, Bonnet, Grimprez, Moithy, Bertrand.

Pendant le banquet, l'orchestre symphonique Baggio, sous la direction de M. Guillet, fit entendre les plus brillants morceaux de son répertoire.

Au moment des toasts, M. Canno, directeur de l'Amicale, remercia d'abord M. G. Vidal d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête. Les 400 membres de l'Amicale lui en sont reconnaissants. M. Canno fit valoir ensuite le rôle des anciens élèves dans l'industrie et déclara que M. Bertrand était nommé président d'honneur de l'Amicale. Il termina en saluant les diverses personnalités présentes.

En un très beau discours, Saint-Venant exposa ensuite l'œuvre de l'éducation technique.

Il appartient aux bénéficiaires de collaborer aux Chambres de Métier

En un remarquable discours, M. G. Vidal fit ressortir ceci :

Il remercia d'abord de l'accueil qui lui fut fait, et s'éleva contre certains égoïsmes. Il faut détruire les illusions de ceux qui ne formant pas d'apprentis, espèrent toujours se servir de ceux des autres. Il est facile de dénoncer l'ingérence de l'Etat, mais il faut se garder de proclamer que seule l'initiative privée vaut.

Bref, il faut chercher un remède à la crise de l'apprentissage. L'application de la loi Astier coûtera 450 millions. Je me tourne vers les bénéficiaires pour les trouver. Aux syndicats ouvriers, je demande de fournir des hommes, aux syndicats patronaux, une taxe sur l'apprentissage. En Allemagne, les écoles techniques sont entretenues par les patrons, les sacrifices sont consentis par ceux qui en profitent.

Il faut que l'initiative privée soit protégée par la loi contre l'égoïsme de certains, et je conclus que la création des chambres de métier est nécessaire. Il y a toute une législation nouvelle de l'apprentissage à établir.

Cela devra se faire à l'écart de toute passion politique, se réaliser au seul point de vue économique. Initiatives privées et gouvernementales doivent collaborer, travailler pour le bien de tous. Il faut s'inspirer du sens des réalités. Il faut agglomérer les intérêts. On doit montrer aux Chambres de commerce qu'il faut légiférer sur l'apprentissage en collaboration entre les syndicats patronaux et les syndicats ouvriers ».

S'adressant à Delory, à Saint-Venant, M. Vidal déclare : « Vous avez raison de penser que votre œuvre tent à la libération individuelle. L'œuvre d'éducation est à la base de tout, et l'enseignement professionnel doit être au premier plan de vos préoccupations.

« Je crois à la nécessité d'une législation nouvelle, — conclut le ministre, — envisageant l'élaboration des Chambres de métier. Les pouvoirs publics ne peuvent agir qu'en collaboration avec les masses démocratiques. Je crois d'ailleurs à la possibilité d'une méthode d'enseignement technique établie par collaboration entre syndicats patronaux et syndicats ouvriers ».

Ce remarquable discours a été fort applaudi.

L'Education Physique

Quittant ensuite le banquet de l'Amicale Baggio, M. Gaston Vidal visita tour à tour les cours et terrains de jeux des écoles Sophie-Germain, boulevard de la Liberté, du Faubourg du Sud, de l'école Jean-Macé, où les enfants exécutèrent devant lui divers exercices de culture physique.

La longueur de notre compte rendu ne nous permet malheureusement pas de nous étendre là dessus, comme il conviendrait que cela fût. Le ministre se rendit ensuite à Armentières, où il visita l'Ecole Professionnelle en pleine voie de reconstitution.

A l'Amicale Baggio, la fête se termina dans les salons de l'hôtel Maréchal, par un très joli concert suivi d'un bal. On s'y amusa franchement.